

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2010-2011 DE LA VILLE DE CANDIAC



Chers Candiacoises et Candiacois,

Il me fait plaisir de vous soumettre mon premier rapport sur la situation financière de la Ville de Candiac pour les douze derniers mois, tel que requis par la *Loi sur les cités et villes*.

d'intérêt public à la population via le système téléphonique, permet d'accroître le sentiment de sécurité chez nos citoyens.

L'ENVIRONNEMENT NOUS TIENT À COEUR

Si l'on choisit de s'enraciner à Candiac, c'est également parce que l'environnement y prend une place prépondérante. En plus de toutes les collectes effectuées au fil des saisons : branches, gros rebuts, surplus de carton, résidus domestiques dangereux, la Ville a ajouté, il y a deux ans, quatre collectes de feuilles mortes à l'automne. Poursuivant dans cette optique de revalorisation, un concours organisé en collaboration avec le Fonds ÉCO IGA, a permis la distribution de 125 barils de récupération d'eau de pluie parmi la population. Par ce geste, les citoyens ont été sensibilisés au problème du gaspillage de l'eau, une ressource essentielle et précieuse, trop souvent dilapidée, faute de conscientisation.

ORIENTATIONS 2012

Votre conseil municipal travaille présentement à l'élaboration du prochain budget pour l'année qui vient. De concert avec notre équipe de direction, nous visons à vous présenter un budget réaliste, des projets rassembleurs et un programme d'entretien de nos équipements efficace. De grandes choses s'en viennent pour Candiac et d'importantes améliorations, entre autres au chapitre du transport en commun, sont à prévoir. L'ouverture récente du tronçon Jean-Leman, sur l'autoroute 30, est précurseur de projets audacieux pour notre municipalité. Nous antcipons l'avenir avec grand optimisme !

Finalement, je rends disponible la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus, uniques et cumulatifs, qui ont été octroyés par la Ville au cours de la récente année et ce, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes*. J'en profite pour vous rappeler que depuis le printemps dernier, chaque municipalité ayant l'obligation de publier cette liste, vous pouvez y accéder en tout temps à partir du www.ville.candiac.qc.ca

En mon nom personnel et en celui de mes collègues du conseil municipal, je vous souhaite une agréable fin d'année.

UNE ÈRE NOUVELLE

L'année 2011 s'achève et, avec elle, nous entrons dans une nouvelle ère. Le récent départ à la retraite de monsieur André J. Côté a clos un chapitre important de la petite histoire de la Ville de Candiac, dirigée de main de maître par ce visionnaire qui en a été son 3^e maire au cours des 18 dernières années. Aussi, il n'est pas faux d'affirmer que sa vision de Candiac a servi d'inspiration pour le nouveau slogan dont s'est dotée la ville au cours de l'année: *Ma ville sous les arbres*. Cette métaphore, qui est une réalité quotidienne pour tous les résidents, prend tout son sens quand on songe tant à notre forêt urbaine qu'au sentiment de sécurité et de bien-être qu'on ressent en tant que Candiacois. *J'y prends racine* renvoie au désir de s'établir là où l'on sent que nos besoins sont comblés et que notre bien-être est au centre des préoccupations.

Si Candiac jouit d'une position enviable, ce n'est pas uniquement grâce à sa situation géographique privilégiée, à la qualité exceptionnelle des services municipaux et à sa quiétude, mais c'est bien aussi grâce à ses gens, à ceux qui composent sa communauté. C'est en respectant cette réalité et dans une optique d'échanges et d'interactions entre la population et le conseil municipal que Candiac a été gouvernée au cours des 54 dernières années. Aussi, en tant que 4^e maire de Candiac, j'entends bien poursuivre dans cette veine.

SÉCURITÉ EN PRIORITÉ

Puisque la sécurité de chacun est toujours demeurée au cœur des préoccupations du conseil municipal, celui-ci a fait le choix, au printemps dernier, de réduire à 40 km/h la vitesse sur tout son territoire. Afin d'illustrer cette nouvelle mesure et de bien l'ancrer dans la mémoire collective, des clochettes de vélo aux couleurs de la nouvelle limite de vitesse ont été distribuées aux résidents. Nous croyons fermement que nous étions arrivés à un point où cette diminution de la vitesse dans nos rues s'imposait. De plus, l'acquisition du logiciel Somum, qui nous permet de transmettre des messages urgents et autres communications

Le maire de Candiac,

Normand Dyotte

Lecture faite à Candiac, le 7 novembre 2011



RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS DE LA VILLE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

REVENUS

Revenus d'investissement	10 881 087 \$
Revenus de fonctionnement	
Taxes	23 589 514 \$
Paiements tenant lieu de taxes.....	237 958 \$
Transferts.....	782 693 \$
Services rendus.....	3 849 365 \$
Droits et autres revenus.....	4 383 494 \$
Total des revenus de fonctionnement	32 843 024 \$

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale.....	3 829 860 \$
Sécurité publique.....	4 150 050 \$
Transport.....	5 932 098 \$
Hygiène du milieu	7 152 570 \$
Aménagement, urbanisme et développement	2 221 881 \$
Loisirs et culture	4 816 127 \$
Frais de financement	2 760 524 \$
Total des charges de fonctionnement	30 863 110 \$

AUTRES ÉLÉMENTS À DES FINS FISCALES

Amortissement des immobilisations	4 371 499 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement.....	138 340 \$
Remboursement de la dette à long terme	(3 453 476) \$
Affectations	
Activités d'investissement.....	(563 563) \$
Excédent (déficit) accumulé	(943 263) \$
Autres éléments de conciliation.....	992 712 \$
Total des autres éléments à des fins fiscales	542 249 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales **2 522 163 \$**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Le rapport de l'auditeur indépendant Lefavre Labrèche Gagné, Comptables agréés, SENCRL, indique que les états financiers de la Ville de Candiac présentent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour l'exercice 2010, les résultats consolidés sont les suivants :

Revenus de fonctionnement	36 294 711 \$
Charges.....	34 714 813 \$
Autres éléments à des fins fiscales.....	964 662 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES..... **2 544 560 \$**

QUELQUES RATIOS FINANCIERS

Charges nettes de fonctionnement 2009 par 100 \$ de RFU (richesse foncière uniformisée)	
CANDIAC	1,48 \$
MRC.....	1,63 \$
Villes de 10 000 à 24 999 habitants.....	1,86 \$

Charges de fonctionnement 2009 per capita	
CANDIAC	1 790 \$
MRC.....	1 359 \$
Villes de 10 000 à 24 999 habitants.....	1 829 \$

Pourcentage du service de la dette 2009 par rapport aux charges de fonctionnement et au remboursement de la dette	
CANDIAC	16,80 %
MRC.....	11,30 %
Villes de 10 000 à 24 999 habitants.....	13,21 %

Pourcentage d'endettement total net à long terme 2009 par rapport à la valeur des immobilisations	
CANDIAC	44,02 %
MRC.....	39,15 %
Villes de 10 000 à 24 999 habitants.....	37,01 %

Taux global de taxation uniformisé 2010	
Candiac.....	0,8667 \$
MRC.....	1,0725 \$
Villes de 10 000 à 24 999 habitants.....	1,1294 \$

Source : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), profil financier édition 2010.



**NOS PRINCIPALES
RÉALISATIONS
2010-2011
CANDIAC
MA VILLE SOUS
LES ARBRES...
*j'y prends racine***

Sous les arbres de Candiac se trouve l'assurance d'un milieu sain et paisible, au cœur duquel la famille, la sécurité et le respect de l'environnement sont à l'honneur. Si on y prend racine, c'est qu'on s'y sent chez soi.



UN DÉVELOPPEMENT PERPÉTUEL

Un programme d'entretien rigoureux, des résultats probants

La Ville ayant atteint une certaine maturité financière et sociale, les objectifs s'orientent de plus en plus vers le maintien et l'amélioration de nos acquis et la priorité demeure encore et toujours la qualité de vie de nos citoyens. Ainsi, cette dernière année a vu Candiac évoluer encore, tant par sa santé financière que par le développement de son territoire.

Afin d'éviter que ne deviennent désuètes nos infrastructures municipales, le conseil municipal a adopté il y a quelques années déjà un programme d'entretien. C'est ainsi que le segment du boulevard Montcalm Sud compris entre le chemin d'Auteuil et le boulevard Jean-Leman a fait l'objet d'une réfection de chaussée. Ce projet d'envergure, au coût de 2 M \$, comprenait la construction d'une intersection surélevée au coin Montcalm et Jean-Leman, la relocalisation de la piste cyclable, l'ajout d'éléments de ralentissement de la circulation ainsi que des stationnements en rive devant le parc Montcalm.

L'annexion récente d'une partie du territoire de la municipalité de St-Philippe a nécessité des modifications aux aménagements existants sur la rue de Douvaine, de façon à sécuriser les corridors scolaires et de s'adapter au flot de circulation automobile. La chaussée a donc été élargie à 9,4 m afin d'en faire une voie collectrice, un trottoir a été ajouté, la piste cyclable hors-chaussée a dû être prolongée et les aménagements privés affectés par les travaux ont été remis en état.

Les travaux de construction des infrastructures municipales de la rue de l'Isère, dans le parc industriel Montcalm, ont également retenu notre attention au cours de l'année. Ce projet, dont le coût s'élève à 750 000 \$, implique l'installation des conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux ainsi que la construction des branchements de services pour les lots desservis. Par la suite, la construction de la structure de chaussée, le pavage, les bordures de rue ainsi que la construction d'un réseau d'éclairage de rue seront effectués.

Les Candiacois étant de plus en plus férus de vélo, le temps était venu pour nous de procéder à la réfection complète de la piste cyclable du parc de la Promenade; ce qui fut fait au cours de l'été. Durant ces travaux, un drain a été ajouté afin d'améliorer l'égouttement de la chaussée.

Enfin réunis...

La croissance démographique que la ville a connue au cours des dernières années se poursuit et, de ce fait, nous devons faire face à de nouvelles réalités. C'est ainsi que pour relier les deux parties de la Ville, il était devenu impératif de créer un lien qui puisse permettre aux piétons et aux cyclistes d'enjamber l'autoroute 15. C'est maintenant chose faite puisque la passerelle piétonnière et cycliste, qui relie les parcs de Cherbourg et Haendel, est maintenant achevée. Réalisé au coût de 3 M \$, ce lien indispensable est maintenant accessible à tous ceux qui souhaitent traverser Candiac sans prendre la voiture... Un autre «plus» pour notre environnement.



La construction de la passerelle a nécessité la réalisation d'aménagements dans le parc de Cherbourg. Ces derniers, dont le coût approximatif est de 850 000 \$, ont consisté principalement en la construction d'une piste cyclable éclairée entre la passerelle et la voie Barcelone/Chambord. À celle-ci s'est ajouté un sentier en poussière de pierre, un trottoir de béton, de même que des plantations et du mobilier de parc pour agrémenter l'espace.

Bienvenue à Candiac... encore et toujours

Les phases 1 et 2 du projet de développement résidentiel « Les Vallées de Provence », situé dans le nouveau secteur entourant l'école Plein-Soleil, est actuellement en cours et se prolongera jusqu'en 2012. Les infrastructures municipales ainsi que la construction des canalisations souterraines pour les services d'utilités publiques sont maintenant achevées. La phase 1 du projet inclut la rue de Toulonne ainsi qu'une partie des rues de Turin et de Tilly. La phase 2 s'attarde aux rues de Turin et de Trémont de même qu'à une partie de l'avenue Augustin et sera complétée au cours du mois de décembre.

En ce qui concerne la construction résidentielle, nous connaissons encore une croissance certaine, quoique plus modérée que celle connue au cours de la première partie de la dernière décennie. Plusieurs projets résidentiels sont en cours de développement, soit les Provençales et Vallées de Provence, le secteur Louis XV, la construction de maisons contigües sur la rue de Cherbourg dans le Hameau des pins et enfin le secteur des Cours Candiac. Pour la période allant du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011, un total de 123 permis de construction résidentielle, d'une valeur de 31 M \$ ont été émis par notre service de Planification et développement du territoire. En plus de la construction neuve, la rénovation a la cote car, entre le 1er octobre 2010 et le 30 septembre dernier, 82 permis ont été demandés, pour une valeur établie à plus de 2,5 M \$.

Le développement industriel et commercial poursuit sa lancée et, en plus des travaux amorcés l'an dernier et achevés cette année par deux nouveaux citoyens corporatifs, les entreprises Phostech Lithium et Hewitt Équipement, 36 autres permis ont été émis, lesquels cumulent une valeur de 7,2 M \$. En outre, deux nouvelles constructions commerciales majeures ont été entreprises au cours de l'année 2011, soit le centre commercial situé aux 1 et 3 de l'avenue de Sardaigne et le bâtiment du 125, chemin St-François-Xavier; rajoutons à cela l'agrandissement majeur de l'édifice des industries Fenplast sur le boulevard de l'Industrie. Bien que moins actif, le secteur industriel a laissé sa marque : une nouvelle construction d'une valeur de 1 M \$ au 130, rue de l'Isère et l'agrandissement de Major Équipement pour 300 000 \$.



DES LOISIRS... À LOISIR !

En matière de loisir, Candiac n'a jamais été en reste! Des centaines de cours, d'activités et de conférences sont offerts à chaque saison et les détenteurs de la « carte du citoyen » en profitent amplement. C'est dire qu'à Candiac, peu importe notre âge et nos intérêts, on ne s'ennuie pas!

Quand il s'agit de divertir nos citoyens, rien n'est jamais laissé au hasard. Pour la grande inauguration de la scène permanente du parc de la Promenade, la Société Candiac en rive, pour son spectacle annuel *Candiac en musique*, nous a permis de découvrir ou de redécouvrir le grand Vic Vogel et son Jazz Big Band. Soirée magique entre toutes, sous le ciel étoilé du bord du fleuve Saint-Laurent, elle a enchanté par sa musique et son magnifique feu d'artifices final tous les spectateurs.



Au cours de la seconde édition de la Féria, en septembre dernier, des centaines de familles se sont mêlées aux amateurs publics pour se joindre à la grande fête de fin d'été à laquelle sont conviés les organismes affiliés à la Ville. Le parc de la Promenade fourmillait d'activités pour tous, plus excitantes les



unes que les autres. Mais il n'y a pas de loisirs sans bénévoles et ceux-ci sont nombreux à se donner et à se rendre disponibles pour le plaisir et le divertissement des autres. C'est pourquoi Candiac célèbre ses cœurs généreux une fois l'an, à l'occasion de la Soirée des bénévoles.

Tout au long de l'été, les jeunes Candiacois ont fréquenté par centaines les camps de jour réguliers et spécialisés. Parallèlement, les Famili-fêtes ont connu un succès sans précédent, aidés sans doute en cela par la température exceptionnelle d'un été chaud et sec, mais surtout par l'imagination débridée des animateurs !

La bibliothèque de Candiac demeure un lieu très fréquenté par les Candiacois, non seulement parce qu'elle recèle des quantités impressionnantes d'information mais aussi pour tous les services connexes qu'elle offre. Au cours des 12 derniers mois, la bibliothèque a prêté 107 729 documents, dont 95 051 en langue française et 12 678 de langue anglaise et ses abonnés se comptaient au nombre de 5 391. De plus, la bibliothèque a reçu près de 300 participants aux conférences et au Club de lecture s'adressant aux adultes alors que les activités pour jeunes, les deux Clubs de lecture et les différentes versions de l'Heure du conte ont compté un grand total de 595 participants.



DES CHIFFRES QUI PARLENT

Malgré les difficultés rencontrées par de nombreuses municipalités au cours des dernières années et bien que l'économie mondiale traverse un moment d'instabilité, les finances de la Ville de Candiac demeurent très stables. Une gestion à long terme évite ainsi bien des déboires lorsque surviennent des crises économiques majeures. C'est ainsi que les revenus de fonctionnement, incluant les taxes et autres droits à percevoir, ont augmenté en parallèle avec les dépenses de fonctionnement qui comprennent, entre autres, l'administration générale, la sécurité publique, l'aménagement et le développement. Cette augmentation équivaut cette année à un peu plus de 1 %. C'est-à-dire que l'excédent pour le dernier exercice demeure à peu de choses près le même que celui du terme précédent, soit 2 544 560 \$ par rapport à 2 238 407 \$ l'année dernière.

En ce qui a trait au taux de taxation, les citoyens de la Ville de Candiac demeurent encore parmi les moins taxés de la région, avec un taux global de taxation uniformisé de 0,8667 \$ alors que la moyenne pour les villes québécoises de 10 000 à 24 999 habitants est de 1,1294 \$. Pourtant, les Candiacois bénéficient de plus de services que la moyenne de la population québécoise en général. D'où l'importance d'une concertation entre les directions des divers services et le conseil municipal sur les questions d'envergure ayant trait à l'avenir souhaité pour notre ville. Une gestion serrée et des finances saines permettent, à moyen et à long termes, de maintenir nos acquis et d'offrir encore plus à notre population dans le futur.

À cet effet, d'ici la fin novembre, le conseil municipal et les directeurs des services municipaux se rencontreront pour une séance de planification stratégique. Cet exercice, réalisé périodiquement, permet aux différents dirigeants de prendre le pouls des avancements accomplis dans leurs secteurs d'activités respectifs; plus encore, ils profitent de ce moment privilégié d'inspiration commune pour tracer les bases des projets à venir au cours des 5 à 10 prochaines années.

LA SÉCURITÉ, D'ABORD ET AVANT TOUT

Nos citoyens le réclamaient depuis un moment, votre conseil municipal a donné suite à leur souhait. Depuis juin dernier, afin de sécuriser encore davantage nos rues, la limite a été fixée à 40 km/h. Pour bien marquer le coup et aussi, pour élever d'un cran le degré de sécurité dans nos rues, 1000 clochettes pour bicyclettes, à l'effigie de Zone 40 ont été distribués aux enfants et à leurs parents.

On ne s'en cache pas, la sécurité de nos citoyens a toujours pesé très lourd dans la balance des priorités du conseil municipal. C'est pourquoi il nous est apparu essentiel de se procurer un outil qui permet de rejoindre rapidement tous nos citoyens pour les informer d'une situation d'urgence. Le logiciel Somum, dont nous nous sommes récemment portés acquéreurs, contribuera à assurer un contact téléphonique rapide et efficace avec la population candiacoise. De plus, dans le but de répondre encore plus rapidement aux appels d'urgence, le Service sécurité incendie Candiac/Delson a apporté un changement majeur en mars dernier, suite à la signature de sa première convention collective. Désormais, une équipe de 5 pompiers est présente de façon permanente, de jour, à la caserne de Delson, située en plein centre du territoire couvert. En plus de l'ajout de cette garde permanente, le Service sécurité incendie a embauché, en avril, un nouveau chef aux opérations.



D'autre part, nous sommes fiers de souligner l'apport tout particulier de l'un de nos pompiers, le lieutenant Patrick Miron, qui a reçu de l'Association des administrateurs municipaux (ACAM) le prix Willis de l'innovation pour la création d'un logiciel de dénombrement des pompiers. Ce logiciel, déjà acquis par plusieurs autres services d'incendie québécois, permet de localiser tous les pompiers sur le terrain lors d'un sinistre.



CHARGE FISCALE MOYENNE 2008 À 2010

Pour une résidence d'un logement basée sur
l'évaluation moyenne uniformisée

	Candiac	MRC	Villes de 10 000 à 24 999 habitants
2010	2 840 \$	2 490 \$	2 775 \$
2009	3 088 \$	2 404 \$	2 609 \$
2008	3 155 \$	2 356 \$	2 660 \$

Source : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de
l'Occupation du territoire (MAMROT), profil financier éditions
2008 à 2010.

RICHESSSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)

		Hausse en %
2011	2 436 803 820 \$	7,99 %
2010	2 256 534 630 \$	11,13 %
2009	2 030 645 681 \$	14,77 %
2008	1 769 309 335 \$	14,89 %
2007	1 539 985 057 \$	11,76 %

L'intégralité des états financiers consolidés de la Ville de Candiac
au 31 décembre 2010 est disponible sur le site de la Ville à
www.ville.candiac.qc.ca



RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tel que prévu à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure, dans le présent rapport, les rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci et d'un organisme supra-municipal.

Ces rémunérations sont établies conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* et selon les dispositions du règlement municipal numéro 1174.

Ainsi, le maire reçoit annuellement 49 208 \$, plus une allocation de dépenses de 14 951 \$. A titre de membre du conseil d'administration de la MRC de Roussillon, il a droit à une rémunération annuelle de base de 6 242 \$ à laquelle s'ajoutent des jetons de présence de 156 \$. Enfin, en tant que membre de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie, le maire reçoit une rémunération de 2 320 \$.

Quant aux conseillers municipaux, la rémunération à laquelle chacun a droit est fixée à 14 761 \$; ajoutons à cela une allocation annuelle de dépenses de 7 381 \$.

De plus,

- La fonction de maire suppléant octroie une rémunération mensuelle de 430 \$ avec une allocation de dépenses de 215 \$;
- La présidence d'une commission prévoit une rémunération mensuelle de 215 \$ et une allocation de dépense de 108 \$;
- Le représentant de la municipalité au CIT reçoit une rémunération de 100 \$ avec une allocation de dépenses de 50 \$ par réunion.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE CANDIAC

2011.....	19 113
2010.....	18 466
2005.....	13 837
2000.....	12 576
1990.....	9 096



FINANCIAL SITUATION 2010-2011

WORD FROM THE MAYOR

Dear fellow citizens,

In accordance with the *Cities and Towns Act*, it is my pleasure to present the City's financial report for 2010-2011.

A NEW ERA

The year 2011 is about to end, and with it, we enter a new era. With his recent departure for retirement, André J. Côté has closed an important chapter of the young history of the City of Candiac, solidly administered by this visionary man, our city's third mayor in 18 years. Moreover, all must agree that his vision of Candiac served as an inspiration for the new slogan which the City has given itself in the past year: *Ma ville sous les arbres*. This metaphor, a day to day reality for all, holds its true meaning when we consider our urban forest as well as our feeling of security and well-being as residents of Candiac. *J'y prends racine* refers to the desire to settle down where we feel our needs are being fulfilled and that our well-being is among a foremost priority.

If Candiac holds an enviable position, it isn't only because of its privileged geographical location, or the exceptional quality of its municipal services or its tranquility. It is thanks to the people who make up this community. It is in respecting the residents and through frequent interaction with them that Candiac has been governed over the past 54 years. As the fourth mayor of Candiac, I intend to continue this healthy tradition in the coming years.

SAFETY FIRST

Because safety was always a primary concern in Candiac, City Council chose to bring the speed limit down to 40 km per hour throughout its territory. To promote the new regulation and touch collective memory, bicycle bells displaying the new speed limit color were handed out to residents. We firmly believe that the time had come to reduce the speed in our streets. Moreover, the acquisition of an automated telephone notification system will contribute in increasing our citizens' sense of security as emergency measures and messages of public interest can now be quickly communicated to them.

ENVIRONMENT IS IMPORTANT TO US

When one chooses to take root in Candiac, it is most likely because environment plays a leading role. In addition to the various collections carried out through the seasons such as branches, large waste, cardboard surplus and domestic hazardous waste, the City added, two years ago, four leaf collections in the fall. Following in this perspective of sustainable development, a contest organized in cooperation with Fonds Éco IGA has allowed the distribution of rainwater barrels to 125 Candiac residences. This initiative has made our citizens more conscious of the importance of water conservation, a precious natural resource too often squandered by lack of public awareness.

2012 ORIENTATIONS

Your City Council is presently working on next year's budget. Along with our management team, we aim at presenting a realistic budget, unifying projects and an efficient maintenance program of our assets. Great things are in the future for Candiac as well as major improvements in public transport. The newly opened Highway 30 bypass (Jean Leman section) is precursor to ambitious projects for our city. We foresee the future with great optimism!

Lastly, I make available the list of all contracts over \$25,000, single or cumulative, granted over the last year, in conformity with the *Cities and Towns Act*. This listing, which every municipality has the obligation to publish, can be accessed through our website at www.ville.candiac.qc.ca

On behalf of my colleagues of City Council and in my personal name, I wish you a good year end.

The Mayor of Candiac
Normand Dyotte



L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES, UNE ADAPTATION INDISPENSABLE

Qui dit progression dit aussi changement. C'est non seulement en prévision des années à venir mais aussi dans le but de maintenir nos standards face aux services au citoyen que nous avons procédé à certaines améliorations administratives. Ainsi, la Ville a créé, en juin dernier, la division Ressources humaines, sous la houlette de la Direction générale. En cours d'années, la Ville a dû procéder à plusieurs embauches dans différents services et ce, tant au niveau des cadres que des employés syndiqués. Ce faisant, l'administration municipale vise à maintenir son haut standard en s'adjoignant des personnes hautement compétentes, dynamiques et reconnues dans leurs domaines respectifs.

À CANDIAC, ON NE MÉNAGE PAS NOS TRANSPORTS

Les derniers mois ont été témoins de nombreuses améliorations du transport en commun du CIT Le Richelain. Entre autres bonifications, un projet-pilote établi en partenariat avec l'organisme de transport adapté TARSO, offrant aux usagers réguliers des places disponibles à bord des véhicules du transport adapté. Écologique et économique, cette solution permet à tous ceux qui doivent voyager en dehors des heures de pointe de profiter de services «à la carte» en réservant leur place à l'avance.

Le CIT Le Richelain a, de plus, amélioré son service hors pointe et de fin de semaine par l'ajout de plusieurs départs en journée et en soirée sur les circuits 22, 29 et 36; le service du weekend a été presque doublé en terme de fréquence. Le projet de révision du réseau s'est concrétisé en 2011 suite à un sondage auprès des usagers, qui lui a permis de récolter des informations fort utiles pour l'élaboration de son nouveau projet de réseau. Ces réponses obtenues tiendront compte des besoins et demandes de sa clientèle dans sa planification future. L'année 2012 marquera un tournant important en matière de transport en commun et Candiac fera partie intégrante de ce nouvel élan.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



À l'avant : Marie-Josée Lemieux, Thérèse Gatien, Le maire Normand Dyotte, Anne Scott et Kevin Vocino
À l'arrière : Vincent Chatel et Charles-André Fortier



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011 DE LA VILLE DE CANDIAC

est une publication de la Ville de Candiac

Coordination et révision : Danielle Leggett, directrice des communications
Rédaction : Nadine Brassard, adjointe administrative
Traduction : Diane Dufault, adjointe administrative et Suzanne Tremblay, secrétaire
Collaborateurs : Tous les services municipaux

Photos : David Jutras et le Service des communications de la Ville de Candiac
Graphisme : Bénédicte Stordeur
Impression : Impression CNM3
Tirage : 7 800 copies
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque et archives Canada